

Règlement particulier du 26^{ème} Tournoi de Nancy

18 et 19 mai 2019

Article 1 : Règlement Général des Compétitions

Ce tournoi (autorisation en cours) est ouvert à tous les licenciés de la F.F.BAD et aux Fédérations Étrangères de Badminton. Il se déroulera selon le « Règlement Général des Compétitions » de la Fédération Française de Badminton.

Article 2 : Acceptation

Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge Arbitre est désigné par le Comité d'Organisation. Le Juge Arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement. Les décisions du Juge Arbitre sont sans appel. Les joueurs s'engagent à respecter le code de conduite des joueurs.

Article 3 : Tableaux, Catégories et Séries

Le tournoi est ouvert :

* **Tableau unique, aux catégories Vétéran, Senior, Junior, Cadets, Minimes.**

* Les disciplines sont les suivantes : SH, SD, DD, DH et DMx.

* **Les séries ouvertes de N1 à NC.**

Des groupes de niveau de jeu par la moyenne, seront confectionnés en poules, seront validés par le JA afin d'avoir la meilleure densité et la meilleure opposition de jeu.

Les joueurs pourront s'inscrire au maximum dans 2 tableaux. Si une série est insuffisamment représentée, le Comité d'Organisation se réserve le droit de la fusionner avec dans un autre groupe. Un joueur sans partenaire pourra s'inscrire « au choix ». Le Comité d'Organisation se réserve le droit de modifier les tableaux et l'ordre des matchs en cas de nécessité après l'accord du Juge Arbitre.

Article 4 : Mode de compétition

Les tableaux sont disputés prioritairement en poules avec un ou deux sortants et/ou en élimination directe selon le nombre d'inscrits.

Article 5 : Inscriptions

A la redevance obligatoire de 2€ par joueur pour la FFBad, sont à rajouter, les **16 euros** pour un tableau, **18 euros** pour deux tableaux. Les inscriptions se feront par module Badnet en ligne, courrier, mail (avec Formulaire obligatoire). **Aucune inscription ne sera prise par téléphone SMS.** La **date limite des inscriptions est le Dimanche 05 Mai 2019.** Le nombre de participants étant limité à 300, elles seront acceptées selon l'ordre d'arrivée (cachet de la poste faisant foi) et le remplissage des tableaux. Le **chèque des inscriptions** devra être **envoyé** à l'adresse suivante : **Pauline viard 131Avenue Général Leclerc Appt 739, 54000 Nancy, Le tirage au sort** sera effectué vers le **11 Mai 2018.**

Adresse mail de contact : contact@lebnv.fr

Majoration de 2€ du montant dû, par joueurs inscrits / tableaux, si le paiement est fait sur place.

Article 6 : Annulation

Les droits d'inscription sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...). Toutefois, les règlements complémentaires peuvent prévoir en outre le remboursement dans d'autres cas.

Article 7 : Volants

Le volant officiel sera le volant Aerosensa 30 (YONEX). Il sera vendu dans la salle. Ils doivent être utilisés par les compétiteurs en cas de désaccord entre eux. Le partage des volants se fera de façon égale entre les deux joueurs/paires. Volants fournis pour les finales par l'organisation.

Article 8 : Pointage

Tout joueur devra se faire pointer à la table d'accueil en présentant sa licence compétition dès son arrivée. Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi quelle qu'en soit la raison et/ou la durée devra obtenir l'accord du Juge Arbitre.

Article 9 : Arbitrage

Les matchs seront auto arbitrés. Si toutefois l'un des joueurs le désire, un arbitre pourra être nommé par le Juge-Arbitre. En ce qui concerne les ½ et finales, l'arbitrage sera assuré autant que possible par des arbitres.

Article 10 : Horaire

Les horaires sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés à tout moment sur décision du Juge-Arbitre.

Article 11 : Temps de repos

Le temps de repos minimum en conformité avec le règlement fédéral FFBad.

Article 12 : Échauffement

Lors de l'annonce de leurs noms, les joueurs ont **trois minutes maximum** pour venir chercher la feuille de match à la table de marque, s'échauffer et débiter le match.

Article 13 : Règlement particulier à la salle

Tout volant touchant le plafond sera déclaré faute.

Article 14 : Savoir-vivre

Le Comité Organisateur compte sur l'appui de tous pour que le tournoi se déroule dans une ambiance agréable et de bonne tenue, nous vous demandons en particulier de ne pas fumer dans le gymnase, de ne pas y apporter de récipients en verre et d'utiliser les poubelles mises à votre disposition. **L'accès à la salle de musculation, fitness et piscine est interdit.**

Article 15 : Responsabilité

Le Comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, détériorations ou autres incidents.

Code de conduite des joueurs

Tous les participants au tournoi, dans leur fonction respective, s'engage à respecter le code de conduite des joueurs et le code de conduite des entraîneurs, des officiels d'équipe et des officiels techniques